



Formation spécialisée en santé sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) du 28 novembre 2024
 Déclaration liminaire

Toutes et tous en grève le 5 décembre !

Monsieur le Président, vous aussi ?

Solidaires Finances Publiques commencera cette déclaration liminaire en évoquant un cas particulier, le cas «sbarian», le sinistre de l'anti fonction publique et du simplisme.

Après avoir dilapidé l'argent public pendant 7 ans en consentant d'importantes baisses d'impôts aux plus riches, le gouvernement «Macron 4» en la personne de son zélé ministre, Guillaume Kasbarian invite les fonctionnaires à payer l'addition.

Pour économiser cinq milliards d'euros sur le volet «dépenses» du budget 2025, le Gouvernement a trouvé la solution, une vieille recette éculée : faire les poches des fonctionnaires.

Après avoir annoncé la reprise des suppressions d'emplois (- 529 au total mais - 730 dans le réseau), la suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) qui allait concerner un tiers des agent-es en 2024, il s'attaque à leur santé avec l'instauration de 3 jours de carence !

Depuis sa nomination, le ministre Kasbarian critique continuellement les agen-es publics, les qualifiant de privilégié-es et de fainéants. Il semble ignorer l'importance des services publics et nie notre volonté de servir l'intérêt général. Ses éloges à Elon Musk, connu pour vouloir réduire le budget des administrations et affaiblir l'État, montrent une fois de plus son mépris pour nous.

Selon lui, nous serions responsables de nos absences pour cause de maladie. Pour lutter contre ce soi disant absentéisme, il propose d'augmenter à trois le nombre de jours de carence et de réduire de 10 % notre indemnisation des jours d'arrêts maladie !

Le Gouvernement avance une mesure d'égalité entre les salariés du privé et du public... Sans aucune prise en compte que 70 % des salarié-es du privé se voient prendre en charge ces jours de carence... Il est bien question d'un alignement sur les 30 % des salarié-s du privé les plus précaires. Une fois de plus, il s'agit d'un nivellement par le bas.



**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
 S'ATTAQUE AUX SERVICES PUBLICS,
 À NOTRE SANTÉ ET À NOTRE POUVOIR D'ACHAT !**

**TOUTES ET TOUS
 EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !**

Pour économiser cinq milliards d'euros sur le volet «dépenses» du budget 2025, le Gouvernement via son ministre de la Fonction Publique a trouvé la solution : faire les poches des fonctionnaires.

Après avoir annoncé la reprise des suppressions d'emplois (-529 au total mais - 730 dans le réseau), la suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) qui allait concerner un tiers des agents en 2024, il s'attaque à leur santé avec l'instauration de 3 jours de carence !

FONCTIONNAIRE BASHING !

Depuis sa nomination, le ministre Kasbarian critique continuellement les agents publics, les qualifiant de privilégiés et de fainéants. Il semble ignorer l'importance des services publics et nie notre volonté de servir l'intérêt général. Ses éloges à Elon Musk, connu pour vouloir réduire le budget des administrations et affaiblir l'État, montrent une fois de plus son mépris pour nous.

Selon le ministre Kasbarian, nous serions responsables de nos absences pour cause de maladie. Pour lutter contre cet absentéisme, il propose d'augmenter à trois le nombre de jours de carence et de réduire de 10 % notre indemnisation lors des arrêts maladie !

Le Gouvernement avance une mesure d'égalité entre les salariés du privé et du public... Sans aucune prise en compte que 70 % des salariés du privé se voient prendre en charge ces jours de carence... Il est bien question d'un alignement sur les 30 % des salariés du privé les plus précaires...



Paris le 12 Novembre 2024



**ARRÊTS MALADIE :
 LA VÉRITÉ DES PRIX !**

Guillaume Kasbarian, Ministre de l'anti fonction publique et du simplisme, a annoncé vouloir imposer aux agents publics 3 jours de carence et une baisse de 10 % de l'indemnisation des jours d'arrêts maladie.

Solidaires Finances Publiques a fait les comptes pour permettre à chaque agent de la DGFIP de mesurer l'impact financier de ces dispositions scandaleuses et injustes.

<p>Christophe, Cadre C, AAP 2ème classe, 8ème échelon, 1 semaine de grippe... 264 € de perte de salaire !</p>	<p>Malika, Cadre B, Contrôleuse 2ème classe, 8ème échelon 3 jours de gastro-entérite... 283 € de perte de salaire !</p>
<p>Maelys, Cadre A, Inspectrice 6ème échelon, 15 jours de sciatique... 472 € de perte de salaire !</p>	<p>Matthias, Cadre A+, Inspecteur principal, 5ème échelon 1 mois d'arrêt pour une opération du canal carpien... 887 € de perte de salaire !</p>
<p>Thomas, contractuel B, bronchite d'une semaine... 233 € de perte de salaire !</p>	<p>FAIRE LES POCHE DES FONCTIONNAIRES MALADES, VOILA COMMENT CE GOUVERNEMENT ENTEND FAIRE DES ÉCONOMIES !</p>

ET ON DEVRAIT ACCEPTER ÇA ?

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES APPELLE L'ENSEMBLE DES AGENTES ET DES AGENTS À SE MOBILISER POUR FAIRE ÉCHÉC À CES MESURES.

ON NE VA PAS SE LAISSER FAIRE !

Pour nous contacter : contact@solidairesfinancespubliques.org

Dans un rapport du 15 novembre 2024, la DGFAP va à l'encontre des chiffres donnés par son propre ministre pour justifier ses mesures. Ce rapport révèle que, dans la fonction publique d'État (FPE), les fonctionnaires se sont moins absentes en 2023 pour raison de santé que dans le secteur privé (8,4 jours contre 10,3) et que, sur l'ensemble de la fonction publique, ils et elles se sont absente-es 12 jours en moyenne, soit 1,7 jours de plus que les salarié-es du privé.

Le rapport montre que, si les agent-es publics sont légèrement plus «absents» pour raison de santé que les salarié-s du privé, c'est parce qu'ils et elles exercent des métiers à forte pénibilité, parce que les agent-es sont plus âgés et que la proportion de femmes, dont chacun sait qu'elles sont plus exposées aux risques sanitaires, y est plus élevée !

Les conséquences de ces régressions seront sans appel sur notre santé et notre porte-monnaie. En effet, selon les calculs effectués par notre organisation syndicale, ce sera minimum 200 € de moins si vous êtes obligé de vous arrêter pour raison de santé à minima 3 jours.

Cette perte conséquente de salaire, jamais vu ces trente dernières années, poussera les agentes et agents malades à se rendre sur leur lieu de travail au détriment de leur santé, quitte à contaminer leurs collègues. Il est inadmissible d'être discriminé, y compris pour raison de santé.

Le rapport de la DGAFP pointe également une baisse de rémunération entre 2021 et 2022, en euros constants, de 1,4 % (2,3 % dans la FPE). Toujours par mesure d'économie, le ministre a décidé de supprimer la GIPA en 2024, dont plus de 26 000 agentes et agents de la DGFIP auraient pu bénéficier. Il s'agit majoritairement de personnels de catégorie B et C, catégories les plus féminisées et les plus impactées par les jours de carence.

Nous attendons donc avec impatience le cas «sbarian» sur les mesures d'égalité professionnelle femmes / hommes !

Nouvelle preuve du mépris de nos dirigeants, les agent-es les plus précaires qui sont concernés par l'indemnité Minimum de Traitement bénéficieront d'une majoration de rémunération mirobolante de 6 centimes d'euros pour rattraper la nouvelle revalorisation du SMIC de 2 %. Cette course au rattrapage ne peut durer. Où est l'exemplarité de l'État employeur ? 6 centimes de mépris ! Et qu'en sera-t-il à la prochaine revalorisation du SMIC ? Encore des clopinettes ?

L'annonce d'une nouvelle année blanche pour 2025 pour la revalorisation de la valeur du point d'indice, participe encore du «fonctionnaire bashing» et du foutage de geule.

On se demande vraiment pourquoi les emplois de la fonction publique ne sont pas attractifs....

Comment encore être surpris par la démoralisation des agent.e.s, par les situations de souffrance au travail, voire de burn-out, les situations de précarité, et la morosité ambiante dans les services de notre administration !

Ces décisions bien que nationales auront un impact réel en local sur la santé et les conditions de travail des agentes et des agents, et sur l'exercice de leurs missions.



En vous inscrivant avec zèle dans ces

politiques, vous ne pourrez pas minimiser ou même occulter les conséquences catastrophiques auxquelles vous devrez faire face en tant que responsable de la santé psychique et physique des agentes et des agents de la DRFIP 44.

Monsieur le président, si vous avez encore des doutes, tout ne va pas bien dans le département !

Lors de cette formation spécialisée, nous aborderons le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Plan Annuel de Prévention (PAP), outils destinés à améliorer la maîtrise des risques recensés. Une fois de plus, la case recensement des risques est cochée mais a-t-on réellement pris le temps de réfléchir à des solutions efficaces et pérennes ?

A la lecture des mesures actuelles ou envisagées, Solidaires Finances Publiques n'en est pas persuadé. Nous espérons avoir dans cette instance, aux nombreux points, la possibilité d'en débattre et de tenter de redonner le rôle primordiale à cette séance, destinée avant tout à améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agent-es.

Pour toutes ces raisons, Solidaires Finances Publiques appelle l'ensemble des agentes et agents des Finances Publiques à être MASSIVEMENT EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION, UNE PREMIERE FOIS, LE 5 DÉCEMBRE !

